Seine Bassée: Lancement officiel des travaux d'aménagement du projet pilote

Dossier de

de /> la rédaction de H2o October 2022

Jeudi 13 octobre, à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Marc Guillaume, préfet d'ÃŽle-de-France, e Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris et président de Seine Grands Lacs, ont officiellement lancé, à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne), les travaux d'aménagement du projet pilote Seine Bassée en présence des élus du territoire et des partenaires du projet. Aménagé sur une superficie de 360 hectares, le casier pourra contenir jusqu'à 10 millions de mà "tres cubes d'eau en cas de crue majeure sur l'ÃŽle-de-France, laissant espérer une diminution de hauteur d'eau en aval jusqu'à 15 cm. Une fois sa mise en service opérée, à mi-2024, débutera la phase d'évaluation du casier laissant ses promoteurs eux-mêmes espérer entamer la concertation pour les 8 autres casiers prévus dans le projet. Le zouave du pont de l'Alma gardera dà s lors sec son sarouel. Le coà t du casier pilote est dans la limite fixée par le maître d'ouvrage (Seine Grands Lacs) : à savoir 114 millions d'euros, dont 10 millions d'euros pour la compensation et la valorisation écologique du site. Le projet est financé par Le Ministà "re de la Transition écologique à hauteur de 50 %, la Métropole du Grand Paris (30 %) et l'EPTB Seine Grands Lacs (20 %).

Projet Seine Bassée - Pour suivre le projet :Â Lettres d'information

Â

Â